



JOURNÉE DE TRAVAIL ENTRE RÉGULATEURS EUROPÉENS MEMBRES DU REFRAM

PORTOROZ, MARDI 29 MAI 2012

TERMES DE RÉFÉRENCE

En 2009, le Réseau francophone des régulateurs de médias (REFRAM) accueillait sept nouveaux membres dont trois européens : l'Office fédéral de la communication suisse (OFCOM), le Conseil national de l'audiovisuel de Roumanie (CNA) et le Conseil coordinateur de l'audiovisuel de Moldavie (CCA). En 2011, deux nouveaux membres européens décidaient de rejoindre le Réseau : le Conseil des médias électroniques de Bulgarie (CEM) et le Conseil national de la radio et de la télévision d'Albanie (CNRTA). Ce qui porte aujourd'hui à huit le nombre de régulateurs européens du REFRAM, réseau qui couvre désormais vingt-sept pays sur plusieurs continents.

Rassemblés autour des valeurs partagées au sein de la Francophonie et œuvrant à leur promotion, le REFRAM trouve dans ces dernières l'assise fondamentale de ses actions passées et à venir, pour renforcer la solidarité entre régulateurs francophones et valoriser la diversité des expériences de chacun. Cette diversité constitue non seulement une richesse mais également le moteur qui anime le réseau et gouverne la raison de rencontres entre les régulateurs. Les 30 et 31 mai 2011, un colloque régional se tenait à Sofia sur la liberté de la presse et la régulation des médias, organisé par l'OIF et en partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Fondation Robert Schuman et la Bulgarie. Dans leurs conclusions, les participants avaient souligné la nécessité de poursuivre et d'intensifier la coopération entre instances de régulation face aux nouveaux défis contemporains du monde audiovisuel. La tenue de cette journée de travail, entre régulateurs européens francophones, à Portoroz, s'inscrit dans le prolongement direct de ces travaux menés il y a presque tout juste un an, et y apportera certainement une résonance nouvelle par les contributions de chacune des institutions présentes.

La régulation des médias recouvre de nombreux domaines et revêt de multiples configurations en fonction des traditions juridiques, des contraintes réglementaires, des contextes nationaux et des développements économiques et technologiques. Compte tenu de cette diversité et de ces contingences, les régulateurs recourent souvent à différentes approches pour garantir que leurs missions soient diffusées, intégrées ou accomplies par l'ensemble des acteurs auxquels ils s'adressent.

C'est à cette variété de procédures et d'initiatives (qui rendent si riche et si spécifique la régulation de l'audiovisuel) que cette journée de travail entend se consacrer principalement, par l'échange d'expériences voire de bonnes pratiques et la meilleure connaissance des réalités auxquelles doivent faire face chacune des institutions. Ces échanges sont destinés à contribuer à l'émulation et à l'enrichissement mutuel qui sont la raison d'être du REFRAM.

Dans un deuxième temps, cette rencontre sera l'occasion d'approfondir les enjeux auxquels sont confrontés les instances de régulation francophones des pays du sud-est de l'Europe et, dans un esprit de solidarité, de déterminer les actions éventuelles que le REFRAM pourraient mener pour et avec elles. Les bouleversements économiques et technologiques du paysage audiovisuel ont en effet pris dans cette région une acuité particulière par la simultanéité des défis qui se présentaient à eux : libéralisation du secteur, pluralisme, diversité, protection des mineurs et des consommateurs, transition numérique, renforcement de l'indépendance. Si ces enjeux concernent et mobilisent encore et toujours l'ensemble des acteurs de la régulation audiovisuelle, l'adhésion de ces institutions d'Europe orientale au REFRAM et leur présence dans le cadre de la 35^e réunion de l'EPRA constitue une opportunité pour qu'une attention particulière soit prêtée aux réalités médiatiques et réglementaires de chacun de ces pays. À cet égard, le Conseil de l'Europe aura l'occasion de revenir sur les actions qu'il a accomplies ou envisage d'accomplir dans cette région.

Cette journée de travail entre régulateur européens du REFRAM est aussi l'occasion d'ouvrir des perspectives nouvelles, notamment en s'inspirant d'expériences innovatrices développées dans la réalisation d'objectifs qui concourent à l'intégration par le secteur de ce qui fonde l'existence de la régulation audiovisuelle : des médias de qualité au service des citoyens. Nos collègues suisses de l'OFCOM ont ainsi souhaité partager le cas de la certification ISAS BCP 9001, développée par la Fondation Médias et Société et qui constitue dans cette optique un exemple pertinent et original de responsabilisation du secteur. La radio locale suisse BNJ FM, première radio francophone à avoir obtenu cette certification, nous présentera non seulement le processus qui l'a amenée à être certifiée, mais également les bénéfices qu'elle en retire dans le dialogue qu'elle entretient avec son autorité de régulation et son public.